

1. Généralités

Par sa signature, le client accepte les CGV de Xineo, disponibles à l'adresse : <https://www.xineo.ch/documents>

Les frais de déplacement ne sont pas compris dans les frais d'intervention.
 Les heures de dépannage se comptent en heures, d'après le tableau ci-dessous (2).
 Le dépanneur fera signer un « Bon d'entrée » au client, avec date et heure.
 Les demi-heures entamées sont comptées comme pleines.
 Le paiement se fait sur place au dépanneur, pour des montants inférieurs à CHF 1'000.00.
 Le paiement s'effectue par avance pour des montants supérieurs à CHF 1'000.00.
 Une facture peut être demandée au dépanneur, avec un résumé du travail effectué.
 Les prestations de type « maintenance » requièrent un contrat.
 Le dépanneur effectuera des tests avant son départ.
 Le client validera le bon fonctionnement du matériel avant le départ du dépanneur en signant le « Bon de sortie » avec date et heure.
 Toute panne occasionnée, après le départ du dépanneur est à la charge du client.
 Les frais de déplacement ne sont pas compris dans le tableau de tarification (2).

2. Tableau tarifications intervention / maintenance / dépannage (hors carnet d'heures)

	Lundi au vendredi	Durant Les fermetures
8h00 – 17h00 (Heure de bureau)	CHF 220.00/heure *	CHF 500.00/heure**
17h00 -21h00 (Le soir)	CHF 375.00/heure *	CHF 500.00/heure**
21h00 – 08h00 (Fermetures) (tarifs de nuit)	CHF 500.00/heure **	CHF 500.00/heure**

3. Tableau tarifications déplacement (point de départ : 1260 Nyon, aller/retour)

	Moins de 3 km	3 à 20 km	Plus de 20 km
Lundi au vendredi	CHF 50.00*	CHF 80.00*	~ CHF 120.00*/heure Demandez une offre. Voir devis/contrat.
Dès 17h00, Samedi , Dimanche et jours fériés	CHF 70.00 **	CHF 100.00 **	~ CHF 200.00/heure Demandez une offre. Voir devis/contrat

4. Dispositions finales

Aucune tarification spéciale ne sera appliquée.

En cas de refus de paiement, Xineo se réserve le droit de suspendre toute prestation et de procéder à un recours juridique. Ce document équivaut à une reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP.

Hors carnet d'heures

Le client :

Suite au devis N° : -----

Lieu et date : -----

Signature du client -----